



NOTATION		- 2	- 1	0	1	2	NA
CRITÈRES	SOUS CRITÈRES	Inférieur aux standards du marché		Conforme aux standards du marché		Plus exigeant que les standards du marché	Non applicable
ORGANOLEPTIQUE	Frais congelé			Poisson congelé		Poisson frais	
	Fraîcheur	Fraîcheur grade B		Fraîcheur grade A		Fraîcheur grade Extra	Pas de cotation existante
	Critères physicochimiques			Pas de critère défini	Un ou plusieurs critères définis (MG, calibres,...) mais peu discriminants par rapports aux standards du marché.	Un ou plusieurs critères définis (MG, calibres,...) correspondant aux standards les plus élevés (Normes AFNOR, LR,...)	
	Méthode de pêche / transformation			Pas d'effet clairement identifié	Méthodes de pêche et processus de transferts et transformations apportant des garanties en matière de qualité des produits		
Moyenne Critère <b>ORGANOLEPTIQUE</b>							
SÉCURITÉ	Risques biologiques (histamine, toxines, parasites,...)	Cas récents (< 5ans) de destruction MP / Retrait / Rappel		MP à risque, mais méthodes de pêche et processus de transferts, transformations et période de pêche apportant des garanties moyennes en matière de qualité des produits Pas d'incident récent	MP à risque, mais méthodes de pêche et processus de transferts, transformations et période de pêche apportant des garanties en matière de qualité des produits	MP ne présentant pas de risque biologique	
	Mesures d'atténuation des risques biologiques		Pas d'analyse	Contrôles et échantillonnages standards	Contrôle renforcé par lot		
	Contaminants (métaux lourds, dioxine / pcb,...) Espèces / zones à risques	Espèces / zones à risques Des cas réguliers de NC sur un ou plusieurs contaminants (cf RASSF) Des cas passés (N-5) de destruction MP / Retrait / Rappel	Espèce / zone à risque modéré Alertes scientifiques, quelques cas connus d'écarts ponctuels (cf alertes et plans de surveillance interne / externe)	Espèces / zones à faible risque Quelques cas connus d'écart ponctuels (cf alertes et plans de surveillance interne / externe)		Absence de risque espèce / zone (cf alertes et plans de surveillance interne / externe)	
	Mesures d'atténuation des risques Contaminants		Pas d'analyse	Plan de surveillance	Sélection MP (calibre, MG,...) Contrôle renforcé par lot avec échantillonnage représentatif		
Moyenne Critère <b>SÉCURITÉ</b>							
TRANSFORMATION	Etapes de transformation		Plusieurs étapes de transformation sur deux sites différents ou plus	1 site de transformation			Pas de transformation
	Certification site de transformation (filetage, calibrage, congélation, préparation longues,...)	Site ni visité ni audité	Site non certifié GFSI (IFS, BRC, FSSC22000,...), mais visite Fournisseur (pas de rapport d'audit) <b>OU</b> audit dans le cadre de référentiel produit (Bio, MSC, LR,...)	Audit des autorités sanitaires avec conclusions satisfaisantes	Sites certifié GFSI (IFS, BRC, FSSC22000,...) <b>OU</b> audit fournisseur	Site certifié GFSI (IFS, BRC, FSSC22000,...) <b>ET</b> audit fournisseur	Pas de transformation
Moyenne Critère <b>TRANSFORMATION</b>							

### MOYENNE QUALITÉ

Les critères en **vert** sont suffisants pour le pilier concerné. Les critères en **rouge** interdisent l'approvisionnement. Si NA (Non Applicable), le critère n'est pas pris en compte dans la notation, sinon il s'agit de point en plus, ou en moins. Lorsqu'il y a mélange de différentes situations sur un approvisionnement, c'est la plus défavorable qui est prise en compte.

Toute MP (Matières Premières) achetée par CHANCERELLE doit avoir une note moyenne > 0 et un plan d'amélioration documenté portant sur les piliers / critères négatifs.

Tout MP utilisée dans un produit revendiquant une pêche Responsable doit avoir une note en moyenne > 0 sur chacun des 4 piliers, et une note moyenne ≥ 0,5 sur la partie Ressources.





NOTATION		- 2	- 1	0	1	2	NA
CRITÈRES	SOUS CRITÈRES	Inférieur aux standards du marché		Conforme aux standards du marché		Plus exigeant que les standards du marché	Non applicable
<b>CERTIFICATION</b> Pêche durable (espèce + zone)				Pas de certification	Autre certification (Responsible Fishing scheme, Friend of the sea,...) <b>OU</b> mise en place d'un FIP Atun de Pesca Responsable (Norme AENOR 195006) FIP clôturé depuis moins de 5 ans + en cours de certification MSC	<b>Certification reconnue exemplaire par Chancelle - MSC - Pêche Durable (France Agrimer)</b>	
<b>ESPÈCE</b>	Avis IUCN	En danger (Endangered - EN)	Vulnérable (Vulnerable - VU)	Quasi menacée (Near Threatened - NT)		Préoccupation mineure (Least concern - LC)	Données indisponibles
	Vulnérabilité (Fish base/ Sealife Base)	High to very high vulnerability (≥ 65)	High vulnerability (55-64)	Moderate to high vulnerability (45-54)	Moderate vulnerability (35-44)	Low to moderate vulnerability (< 35)	Données indisponibles
<b>Moyenne Critère ESPÈCE</b>							
<b>SITUATION STOCK</b>	Existence d'une évaluation		Non	Oui mais partielle (ex : SSB ou F) ou ancienne (> 5ans)	Oui		
	Existence de points de référence		Aucun point de référence	Existence d'une répartition de la population par âge et taille	Limites de sécurité biologique (Lim)	Approche au RMD (MSY) ou Approche de précaution (Pa)	
	Statut du stock (la valeur des points est doublée pour ce critère)	Stock surpêché et dégradé SSB < SSB <sub>RMD</sub> ou PA et F > FRMD ou PA <b>Stock effondré SSB &lt; SSB<sub>Lim</sub></b>	Non	Stock pleinement exploité SSB ≥ SSB <sub>RMD</sub> ou PA et F > FRMD ou PA OU SSB < SSB <sub>RMD</sub> ou PA et F ≤ FRMD ou PA		Stock en bon état SSB ≥ SSB <sub>RMD</sub> ou PA et F ≤ FRMD ou PA	Aucune évaluation
<b>Moyenne Critère SITUATION STOCK</b>							
<b>ATTÉNUATION STOCK</b> Mesures d'atténuation des impacts sur le stock (gestion de l'effort / des captures)	Mesures de limitation des captures			Aucune mesure de limitation connue	Limitation des captures (hebdomadaire / mensuelle / annuelle). Existence de quota applicable à la pêche, mais ne portant pas sur l'ensemble du stock (pas d'accord entre les pays impliqués)	Existence de quota portant sur l'ensemble du stock	
	Quota ou captures totales en concordance avec les avis scientifiques	Quota ou captures totales (cas le plus défavorable) dépassant de plus de 50% les préconisations scientifiques	Quota ou captures totales (cas le plus défavorable) dépassant de moins (≤) de 50% mais de plus de 10% les préconisations scientifiques	Quota ou captures totales (cas le plus défavorable) dépassant de moins (≤) de 10% les préconisations scientifiques Si aucune mesure de limitation: NA		Quota et captures totales respectant les préconisations scientifiques ou étant inférieures à celles-ci	Pas de préconisations
	Mesures de gestion de l'effort			Aucune mesure de limitation	Système de licence, gestion de la puissance (nb et taille des navires), limitation sur l'engin (nombre de DCP, d'hameçon, maille)	Gestion spatio-temporelle	
<b>Moyenne Critère ATTÉNUATION STOCK</b>							

Les critères en vert sont suffisants pour le pilier concerné. Les critères en rouge interdisent l'approvisionnement. Si NA (Non Applicable), le critère n'est pas pris en compte dans la notation, sinon il s'agit de point en plus, ou en moins. Lorsqu'il y a mélange de différentes situations sur un approvisionnement, c'est la plus défavorable qui est prise en compte.

Toute MP (Matières Premières) achetée par CHANCELLE doit avoir une note moyenne > 0 et un plan d'amélioration documenté portant sur les piliers / critères négatifs.

Tout MP utilisée dans un produit revendiquant une pêche Responsable doit avoir une note moyenne > 0 sur chacun des 4 piliers, et une note moyenne ≥ 0,5 sur la partie Ressources.





NOTATION		- 2	- 1	0	1	2	NA
CRITÈRES	SOUS CRITÈRES	Inférieur aux standards du marché		Conforme aux standards du marché		Plus exigeant que les standards du marché	Non applicable
MÉTHODE DE PÊCHE Impact de la méthode de pêche sur les écosystèmes	Impacts sur les habitats et leurs fonctionnalités (frayère, nourricerie)	Impact très élevé (very high) sur les fonds marins	Impact élevé (high) sur les fonds marins	Absence d'information <b>OU</b> Impact moyen (medium) sur les fonds marins	Impact faible (low) sur les fonds marins	Impact très faible (very low) sur les fonds marins	
	Impacts sur les espèces d'intérêt		Pêcherie non sélective : prises accessoires d'espèces inscrites sur la liste rouge IUCN <b>OU</b> présente sur les annexes de la CITES	Absence d'information sur la vulnérabilité des prises accessoires	Adaptation de l'activité de pêche pour éviter les captures accidentelles (saison, zones, dispositif de sélectivité), Mesures de limitation et de prévention (taille de maille, profondeur, Eco FAD, FAD non entangling) et Maximisation des chances de survie des individus capturés accidentellement (mise en place de bonnes pratiques) <b>OU</b> Présence fréquente d'observateurs à bord	Absence de captures d'espèces protégées (inscrites sur liste rouge IUCN ou CITES) <b>OU</b> Présence systématique d'observateurs à bord	
	Impacts sur les prises accessoires	Engin très peu sélectif avec captures d'espèces dont les stocks sont dégradés		Engin peu sélectif mais pas de constat de captures accessoires <b>OU</b> captures d'espèces dont les stocks ne sont pas dégradés ou Absence d'information	Méthode de pêche sélective ou mise en œuvre de pratiques sélectives à l'initiative du pêcheur	Méthode de pêche sélective adaptée au comportement de l'espèce et représentant un pourcentage majoritaire des captures	
Moyenne Critère MÉTHODE DE PÊCHE							
AVIS ONG (Greenpeace, WWF,...) sur espèce et/ou zone de pêche et/ou méthode de pêche. Moyenne des notations disponibles			-1 ≤ moy. ≤ -0,5	-0,5 < moy. < 0,5	0,5 ≤ moy. ≤ 1		
MOYENNE RESSOURCES							

Les critères en vert sont suffisants pour le pilier concerné. Les critères en rouge interdisent l'approvisionnement. Si NA (Non Applicable), le critère n'est pas pris en compte dans la notation, sinon il s'agit de point en plus, ou en moins. Lorsqu'il y a mélange de différentes situations sur un approvisionnement, c'est la plus défavorable qui est prise en compte.

Tout MP (Matières Premières) achetée par CHANCERELLE doit avoir une note moyenne > 0 et un plan d'amélioration documenté portant sur les piliers / critères négatifs.

Tout MP utilisée dans un produit revendiquant une pêche Responsable doit avoir une note en moyenne > 0 sur chacun des 4 piliers, et une note moyenne ≥ 0,5 sur la partie Ressources.





NOTATION		- 2	- 1	0	1	2	NA
CRITÈRES	SOUS CRITÈRES	Inférieur aux standards du marché		Conforme aux standards du marché		Plus exigeant que les standards du marché	Non applicable
PÊCHE ENGAGEMENTS des États du Pavillon	Respect Critères OIT	Pays du Pavillon non signataire. Pas d'engagement à respecter les critères OIT		Pays du Pavillon non signataire. Engagement à respecter les critères OIT		Pays du Pavillon signataire Convention n°188 sur le travail dans la pêche	
	Accord du cap - OMI			Pays du Pavillon non signataire	Pays du Pavillon signataire Accord du Cap		
Moyenne PÊCHE - ENGAGEMENTS des États du Pavillon							
PÊCHE RISQUE des États du Pavillon	Classification AMFORI-BSCI	Pays à risque, note < 20	Pays à risque, note < 40	Pays à risque, note 40-60	Pays à faible risque, note > 60	Pays à faible risque, note > 80	
	Classification SA8000	Pays à risque, note < 20	Pays à risque, note < 40	Pays à risque, note 40-60	Pays à faible risque, note > 60	Pays à faible risque, note > 80	
	Global slavery Index	High vulnerability, note > 80	Moderate to high vulnerability, note >60	Moderate vulnerability, note >40	Low to moderate vulnerability, note >20	Low vulnerability, note ≤ 20	
	Global Right Index	Catégories 5+ et 5	Catégorie 4	Catégorie 3	Catégorie 2	Catégorie 1	
Moyenne PÊCHE - RISQUE des États du Pavillon							
PÊCHE Mesures d'amélioration des conditions sociales à bord des bateaux de pêche	/			Aucune information	Justifications documentaires pertinentes, dont rapports d'audits, certifications intégrant quelques aspects sociaux (FOS, Fairtrade USA, etc...)	Certifications sociales (F.I.S.H....) / rapports d'audits disponibles Absence d'écart majeur	
PÊCHE Bénéfice pour les communautés littorales	/	Armateurs avec pavillon différent du pays de débarquement Débarquement et transformation hors zone de pêche (zone de pêche = zone FAO + limitrophes)	Armateurs avec pavillon différent du pays de débarquement Débarquement sur zone de pêche et transformation hors zone de pêche (zone de pêche = zone FAO + limitrophes)	Armateurs avec pavillon différent du pays de débarquement Débarquement et transformation sur zone de pêche (zone de pêche = zone FAO + limitrophes)	Armateurs avec pavillon du pays de débarquement Débarquement et transformation sur zone de pêche (zone de pêche = zone FAO + limitrophes)	Pêche artisanale / Patrons pêcheurs / petits armateurs (< 5 bateaux) Armateur avec pavillon du pays de débarquement Débarquement et transformation sur zone de pêche (zone de pêche = zone FAO + sous-zones limitrophes)	
Moyenne PÊCHE							

Les critères en vert sont suffisants pour le pilier concerné. Les critères en rouge interdisent l'approvisionnement. Si NA (Non Applicable), le critère n'est pas pris en compte dans la notation, sinon il s'agit de point en plus, ou en moins. Lorsqu'il y a mélange de différentes situations sur un approvisionnement, c'est la plus défavorable qui est prise en compte.

Toute MP (Matières Premières) achetée par CHANCERELLE doit avoir une note moyenne > 0 et un plan d'amélioration documenté portant sur les piliers / critères négatifs.

Tout MP utilisée dans un produit revendiquant une pêche Responsable doit avoir une note en moyenne > 0 sur chacun des 4 piliers, et une note moyenne ≥ 0,5 sur la partie Ressources.





NOTATION		- 2	- 1	0	1	2	NA
CRITÈRES	SOUS CRITÈRES	Inférieur aux standards du marché		Conforme aux standards du marché		Plus exigeant que les standards du marché	Non applicable
TRANSFORMATION-RISQUE de l'État du pays de transformation	Classification AMFORI-BSCI	Pays à risque, note < 20	Pays à risque, note < 40	Pays à risque, note 40-60	Pays à faible risque, note > 60	Pays à faible risque, note > 80	Pas de transformation
	Classification SA8000	Pays à risque, note < 20	Pays à risque, note < 40	Pays à risque, note 40-60	Pays à faible risque, note > 60	Pays à faible risque, note > 80	Pas de transformation
	Global slavery Index	High vulnerability, note > 80	Moderate to high vulnerability, note >60	Moderate vulnerability, note >40	Low to moderate vulnerability, note >20	Low vulnerability, note ≤ 20	Pas de transformation
	Global Right Index	Catégories 5+ et 5	Catégorie 4	Catégorie 3	Catégorie 2	Catégorie 1	Pas de transformation
<b>Moyenne TRANSFORMATION - RISQUE de l'État du pays de transformation</b>							
TRANSFORMATION Site certifié au niveau social (si pays à risques AMFORI-BSCI)	/		Site non certifié ni visité	Site non certifié, visité	Audit BSCI acceptable BSCI (note C), ou équivalent ICS Audit SEDEX SMETA Site certifié Fairtrade USA, norme BRCS reconnue par le SSCI, etc...	Audit BSCI satisfaisant (notes A,B) ou équivalent ICS Audit SEDEX SMETA annuel Site certifié SA8000	Pas de transformation ou Pays non à risque (Moyenne ≥ 0,5)
<b>Moyenne TRANSFORMATION</b>							Pas de transformation
<b>MOYENNE SOCIAL</b>							

Les critères en vert sont suffisants pour le pilier concerné. Les critères en rouge interdisent l'approvisionnement. Si NA (Non Applicable), le critère n'est pas pris en compte dans la notation, sinon il s'agit de point en plus, ou en moins. Lorsqu'il y a mélange de différentes situations sur un approvisionnement, c'est la plus défavorable qui est prise en compte.

Toute MP (Matières Premières) achetée par CHANCERELLE doit avoir une note moyenne > 0 et un plan d'amélioration documenté portant sur les piliers / critères négatifs.

Tout MP utilisée dans un produit revendiquant une pêche Responsable doit avoir une note en moyenne > 0 sur chacun des 4 piliers, et une note moyenne ≥ 0,5 sur la partie Ressources.





NOTATION		- 2	- 1	0	1	2	NA
CRITÈRES	SOUS CRITÈRES	Inférieur aux standards du marché		Conforme aux standards du marché		Plus exigeant que les standards du marché	Non applicable
ENREGISTREMENT des BATEAUX	/	Non disponible		Registre national (n° de licence)	ORGP, autre liste approuvée	PVR (thon) n°OMI bateaux agréés LR	
Risque PÊCHE ILLÉGALE (IUU) de l'État du Pavillon R 1005/2008	/	Réglementation IUU : carton Jaune ou supérieur de l'Etat du pavillon <b>Bateau identifié comme pratiquant la pêche illégale</b>	Pavillon de complaisance	Réglementation IUU : carton vert ou absent de la liste		Pays UE	
Risque CORRUPTION de l'État du Pavillon Index Transparency International	/	Index < 20	20 ≤ Index < 40	40 ≤ Index < 60	60 ≤ Index < 80	Index ≥ 80	
CHAÎNE DE GARANTIE MP	/			Attestation fournisseur Spécification signée	Contrôle tiers sur MP systématique par autorités ou organisme indépendant Observateurs à bord VMS	Certification (MSC, Pavillon France) Présence au débarquement	
Mesures du ressort de l'état du Port de débarquement (FAO)	/		Non Partie au PMSA (Ratification / acceptation / approbation ou Adhésion)		Partie au PMSA (Ratification / acceptation / approbation ou Adhésion)		
Longueur de la chaîne d'approvisionnement	/	Plus de un intermédiaire entre armateur et acheteur final		Approvisionnement auprès d'un intermédiaire sans contact direct avec armateur	Approvisionnement auprès d'un intermédiaire mais contact direct avec armateur	Approvisionnement en direct auprès de l'armateur	
Mesures d'amélioration si pas d'approvisionnement en direct ou pas de contact direct avec l'armateur	/	Si plusieurs intermédiaires : aucun visité ou audité	Si plusieurs intermédiaires : au minimum un des intermédiaires visité	Si plusieurs intermédiaires : au minimum un des intermédiaires audité Si un intermédiaire : ni visité ni audité	Tous les intermédiaires visités	Tous les intermédiaires audités	NA si chaîne d'approvisionnement courte (note de 1 ou 2)
TRAÇABILITÉ	/		Certaines informations parmi les suivantes non disponibles à réception - Nom du bateau - Nom armateur (pour le thon)	Certaines informations parmi les suivantes non disponibles à réception - Zone de pêche - Méthode de pêche - Port de débarquement	Liste des informations disponibles à réception : - Nom du bateau - Zone de pêche - Méthode de pêche - Nom Armateur (pour le thon) - Port de débarquement		

### MOYENNE TRANSPARENCE

Les critères en vert sont suffisants pour le pilier concerné. Les critères en rouge interdisent l'approvisionnement. Si NA (Non Applicable), le critère n'est pas pris en compte dans la notation, sinon il s'agit de point en plus, ou en moins. Lorsqu'il y a mélange de différentes situations sur un approvisionnement, c'est la plus défavorable qui est prise en compte.

Toute MP (Matières Premières) achetée par CHANCERELLE doit avoir une note moyenne > 0 et un plan d'amélioration documenté portant sur les piliers / critères négatifs.

Tout MP utilisée dans un produit revendiquant une pêche Responsable doit avoir une note en moyenne > 0 sur chacun des 4 piliers, et une note moyenne ≥ 0,5 sur la partie Ressources.





NOTATION		- 2	- 1	0	1	2	NA
CRITÈRES	SOUS CRITÈRES	Inférieur aux standards du marché		Conforme aux standards du marché		Plus exigeant que les standards du marché	Non applicable

### MOYENNE TOTALE

### POINTS BONUS

Impact Environnemental de la méthode de Pêche	/				- Changement climatique < 2000 kg CO2 / t et - Eutrophisation < 20 kg N / t	Rdt énergétique ≥ 8 (estimation FAO) et/ou - changement climatique < 500 kg CO2 / t et - eutrophisation < 5 kg N / t	
Prévention Pollution	/					Pays signataire des 6 Annexes de la Convention MARPOL	

### TOTAL

Les critères en vert sont suffisants pour le pilier concerné. Les critères en rouge interdisent l'approvisionnement. Si NA (Non Applicable), le critère n'est pas pris en compte dans la notation, sinon il s'agit de point en plus, ou en moins. Lorsqu'il y a mélange de différentes situations sur un approvisionnement, c'est la plus défavorable qui est prise en compte.

Toute MP (Matières Premières) achetée par CHANCERELLE doit avoir une note moyenne > 0 et un plan d'amélioration documenté portant sur les piliers / critères négatifs.

Tout MP utilisée dans un produit revendiquant une pêche Responsable doit avoir une note en moyenne > 0 sur chacun des 4 piliers, et une note moyenne ≥ 0,5 sur la partie Ressources.

